

M. Roger Manent

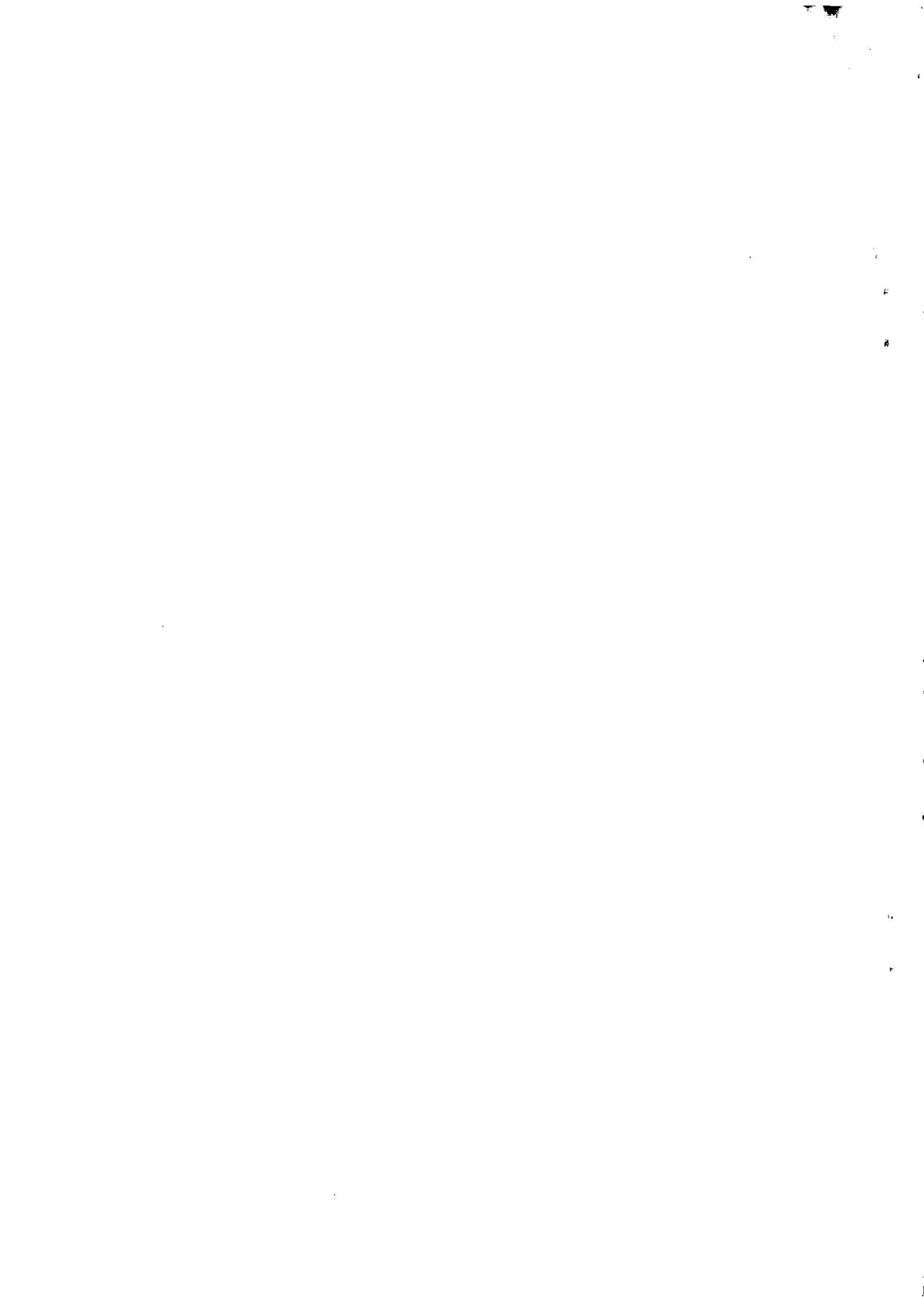
# LE PETIT CORPATUS



## BONNE ANNÉE

## N° 104

JANVIER 1991



Avec nos meilleurs voeux,

Au seuil de la nouvelle année, il est d'usage d'échanger des voeux, aussi la rédaction du Petit CORPATUS vous souhaite : bonheur, santé réussite etc..., mais en cette période troublée, je pense que les quelques vers ci-dessous de Sylviane Le Menn, résumant les voeux que nous formulons pour vous et tous les vôtres.

*Que cette année triomphe  
des peines et des chagrins  
Que nos veines se gonflent  
de nectar et de vin.*

*Que sous la bonne étoile  
viennent des joies sans fin  
Que la paix soit sans voile  
notre amie de demain*

Sylviane Le Menn

#### ABONNEMENT

Ce numéro est le dernier de votre abonnement. Pour 1991, le prix des cartes est inchangé :

- 65 F pour les numéros distribués
- 90 F pour les numéros envoyés par la poste

Chèques libellés à : Association Culture et Loisirs de l'Obiou .

Les personnes désirant renouveler leur abonnement peuvent le faire à :

- la bibliothèque
- chez Gisèle Roux, Le Cliché,

sinon les cartes seront présentées à domicile avec le prochain numéro.

Merci d'avance de votre participation.

Pour l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou.

La Présidente : G. ROUX

## L'EAU ET LA VIE

### I- L'EAU DANS L'UNIVERS

Il y a plusieurs milliards d'années, l'eau a vu naître la vie. On peut même se demander si l'eau n'est pas la vie ?

Les périodes de crises (inondation ou sécheresse) nous rappellent régulièrement que l'eau fait partie du plus important des cycles de la biosphère.

### L'EAU ET LES ETRES VIVANTS

Chez les êtres vivants, l'eau peut représenter plus de 95 % de la masse corporelle. Sans oublier que chez l'être humain la vie prénatale se déroule dans un milieu liquide (liquide amniotique).

L'homme adulte organisé en société, a aussi trouvé dans l'eau, une source d'énergie (hydraulique avant d'être hydroélectrique), un élément de production pour l'agriculture et l'industrie, une voie de communication, un moyen de protection contre d'éventuels envahisseurs, une source de nourriture (pêche) et pour le tourisme une source de loisirs et de contemplation.

### L'EAU EN CHIFFRES

Pour ses besoins domestiques, industriels et agricoles, la France prélève 27 milliards de m<sup>3</sup> d'eau par an, dans les eaux de surface, les eaux de source et les eaux souterraines.

Elle fait partie des pays d'Europe qui consomment 1500 litres d'eau par jour et par habitant, alors que la moyenne est de 40 litres par jour et par habitant dans les pays moins avancés et de 4000 litres par jour et par habitant aux U.S.A.

### II - L'EAU PATRIMOINE COMMUN

Les sécheresses successives ont mis en évidence toute l'importance de l'alimentation en eau, pour l'économie.

Nous sommes tous concernés, tous solidaires.

L'intérêt de chacun de nous exige le respect et l'économie de l'eau, la sauvegarde de sa pureté, dans toute la mesure du possible.

Toutes ces réflexions personnelles ou glanées au hasard dans différentes revues et publications, me ramène à un sujet plus concret : l'alimentation en eau potable du village de CORPS.

Ici, comme dans toutes communes de France et d'ailleurs, le problème de l'eau a toujours été présent, et on retrouve des traces de ce souci :

dès le 1er novembre 1767, l'Assemblée présidée par le Châtelain décide de faire venir les eaux de la montagne (Boustigue et Journal). Le 16 novembre 1773, les eaux de la montagne arrivent dans le grand bassin de la Rue des Fosses. Le 16 novembre 1774 on établit des fontaines dans le bourg.

Le 23 août 1778, on expose à l'Assemblée que la fontaine de la Lauze "flue", mais elle est trop faible, il faut y joindre la fontaine nommée VEYRE de BRIAN et celle de bois BOREL.

Le 27 juillet 1783, le grand bassin de la fontaine a besoin de réparations, on décide de joindre à cette fontaine d'autres sources : le TRACH, le VEYRE de BRIAN et le SEILLON.

.../...

Le 20 juin 1789, on décide de construire un canal d'arrosage. Ce canal prendra sa source au Ruisseau de CORPS, venant de LA SALETTE, à environ 300 "toises" du Pont près de la Chapelle de Gournier.

Le 6 Octobre 1793, le Maire CORIOL démontre l'utilité d'un canal d'arrosage à CORPS. Les fontaines sont tarées en été ; on se servira de l'eau du canal pour abreuver les bestiaux.

En Mai 1828, les eaux de la montagne ne suffisent plus pour alimenter la grande fontaine des Fossés, on amène l'eau du canal d'arrosage dans la citerne de la Rue St Eloi (Rue de la Côte actuellement).

En Juin 1845, le Conseil vote une subvention de 100 F pour servir à l'étude, d'un canal d'arrosage partant de la Séveraisse et passant au-dessus de CORPS (il ne sera jamais réalisé).

Le 28 Mai 1854, le Conseil vote la somme de 6 000 F pour réparations des conduites et des fontaines. En 1882 et 1893 : construction des fontaines. L'eau amenée de GOURNIER dans un réservoir fluait dans les rues par des bornes-fontaines, mais le travail mal surveillé par le conducteur de travaux est à recommencer.

Le 4 octobre 1933, une délibération est prise demandant une subvention pour ce projet et la déclaration d'Utilité Publique.

Le 31 Juillet 1934, en réunion extraordinaire, le Conseil Municipal de CORPS présidé par Mr le Docteur PEYTARD, Maire, qui expose que la réalisation du projet d'adduction d'eau potable, récemment dressé, comporte des travaux communs aux deux Communes de CORPS et de LA SALETTE-FALAVAUX et que l'allocation d'une subvention est subordonnée à la constitution d'un syndicat régulièrement autorisé entre ces deux communes.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide :

1/ Il sera constitué entre les 2 communes de CORPS et de LA SALETTE-FALAVAUX, un syndicat de communes par application des lois des 5 avril 1884, 22 Mars 1890 et 13 novembre 1917.

Ce Syndicat dont la durée est fixée à dix années, a pour but le captage des sources dites de PERRIGNES, situées sur le territoire de la Commune de LA SALETTE-FALAVAUX, leur adduction et leur distribution dans les communes de CORPS et de LA SALETTE-FALAVAUX, conformément aux projets dressés par le Services des Ponts & Chaussées et approuvés par l'autorité supérieure.

2/ Le siège de ce Syndicat est fixé à la Mairie de CORPS.

3/ Messieurs FEGE Pierre et DUMAS Emile sont désignés pour représenter la Commune de CORPS au Comité Syndical.

4/ La Commune de CORPS interviendra dans les dépenses de premier établissement d'entretien des ouvrages et d'administration du Syndicat dans les proportions de 1279/1565.

Les ressources seront réalisées au moyen d'un emprunt remboursable en 30 ans qui sera contracté à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le 27 Novembre 1934 : le Conseil Municipal nomme une commission composée de :

. Mr le Dr PEYTARD

. Mr BERNARD

. Mr BRUNET Jules

. Mr ROSTAING Jacques et de Mr GARNIER, Ingénieur des

Ponts & Chaussées à GRENOBLE et Mr FAURE, Ingénieur T.P.E. à CORPS, et décide de contracter un emprunt de 1 275 000 F au taux de 6 %, à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Vient ensuite l'adduction des sources de CLAMOREL, de la SALETTE, cédées à la Commune de CORPS EN 1935.

Le 7 Septembre 1935 : M. le Maire expose au Conseil Municipal que par arrêté en date du 14 décembre 1934, M. le Préfet a autorisé la Commune à emprunter une somme de 1 275 000 F pour faire face à la dépense du projet d'adduction d'eau potable et que cet emprunt a été de 1 200 000 F seulement, que depuis l'arrêté préfectoral du 14.12.1934, des modifications importantes ont été apportées à ce projet, motivées

.../...

par les événements et certaines décisions de l'autorité supérieure ; que de ce fait et en raison de l'avancement rapide des travaux, il ressort, d'après le décompte fait par l'Ingénieur Directeur des travaux que 900 000 F seront bien suffisants pour assurer intégralement la dépense de ce projet et qu'il restera libre la somme de 300 000 F, qu'il y a lieu dès lors de demander à M. le Préfet, l'autorisation de faire verser cette somme aux fonds libres de la commune, pour y être employés notamment à payer l'achat d'immeubles devant servir à l'aménagement d'une place importante pour le stationnement de tous véhicules, à l'exécution de ces travaux, qui entraînent d'autres : d'assainissement et d'urbanisme.

Le 22 Novembre 1935 : Le Conseil Municipal arrête ainsi qu'il suit la question des branchements d'eau et des abonnements : les abonnés qui auront besoin d'un branchement de 20 m/m payeront la somme de 400 F. Les abonnés qui auront besoin d'un branchement de 12 m/m payeront la somme de 350 F. La Commune gardera pour elle le supplément de la dépense qui sera d'environ 300 F par branchement. Paiement par l'abonné de la somme de 60 F par an pour 200 l d'eau par jour. Paiement de 0,75 F par m<sup>3</sup> au-delà des 200 litres par jour.

Un avis sera publié par M. le Maire faisant savoir aux habitants qui n'ont pas encore demandé à se faire brancher, qu'ils ont jusqu'au 1er janvier 1936 pour faire leur demande, passée cette date les frais de branchement seront complètement à leur charge, sans aucune participation de la Commune.

A Corps, l'année 1936 voyait se réaliser la fin des travaux d'adduction d'eau et les aménagements, citernes, bassins, lavoirs, abreuvoirs, etc... et commencer la création d'un réseau d'égouts.

Ces deux réalisations importantes à l'époque sont toujours en service et fonctionnent avec un minimum d'entretien. La Municipalité actuelle a profité de l'opportunité en 1983 de la construction de la station de pompage de Dorcières pour remplacer dans la tranchée effectuée, les conduites de 90 m/m par du 200 m/m, et renforcer l'adduction au départ du Serre à la Salette ; et en 1988 de la tranchée de la conduite de la Micro Centrale pour remplacer la conduite d'eau potable de la prise d'eau jusqu'à la citerne.

Le tarif fixé par délibération du 30 Avril 1990 est de :

- location annuelle du compteur..... 30,00 F
- forfait 60 m<sup>3</sup>..... 100,00 F
- le m<sup>3</sup> supplémentaire..... 3,00 F

Que cette eau, qui actuellement sur notre planète est plus précieuse que l'or, soit respectée et préservée, pour que nous aussi puissions garder dans le patrimoine sa fraîcheur et sa pureté.

Gisèle ROUX

ARTICLE PARU DANS LE JOURNAL CANTONAL: LE RIGODON N° 3 .

Sources d'information: L'HISTOIRE DE CORPS ET SON MANDEMENT.  
LE LIVRE DE LA SALETTE.



## "Notre" Reine Mère...

Corps a eu son château, son Bois Joli, ses châtelains et châtelaines, qui, pendant les chaudes soirées d'été aimaient à se promener sous les ombrages frais des sapins et des hêtres.

Au Club, nous avons "notre" Reine Mère! Oui en l'appelant familièrement ainsi, c'était notre façon à nous de témoigner sans aucune arrière pensée, l'affection, le respect, la reconnaissance que nous portions à cette enfant du pays, qui nous a vus naître et grandir.

Doyenne du Club, elle fût aussi à l'origine de sa création en 1977 avec le docteur Cardin, mesdames Mathieu, Rivière, Rochas, et mesdemoiselles Freychet et Bernard etc...

Grande belle femme au visage agréable, coquette, Madame Bayet apportait un soin particulier dans le choix de ses toilettes et bijoux, dans la manière de coiffer ses cheveux en un superbe chignon, toujours impeccable. Elle adorait les chapeaux, les bérets qu'elle confectionnait elle même, très seyants qui lui donnaient une certaine distinction.

C'est vrai qu'elle avait des allures de Reine Mère notre doyenne ! Je la revois très bien se rendant à la messe le dimanche, entrain de converser avec les uns et les autres au coin d'une rue, ou arrivant au Club tenant à la main son sac à ouvrages.

Très adroite comme l'on dit "de ses mains", elle savait occuper agréablement ses loisirs en faisant des travaux de broderie, à l'aiguille ou au crochet pour ses enfants, les bébés à naître dans sa famille, et nos kermesses.

Femme de goût, excellente cuisinière, c'était un plaisir pour elle de communiquer les petits secrets de ses recettes, de voir que nous la consultations et tenions compte de son avis.

Mais son passe temps favori était la belote ! Experte et rapide joueuse, elle savait choisir son ou sa partenaire sans oublier ses adversaires. Combien en ai-je vu parmi les plus coriaces pris dans ses filets ?! Que de poulets ou de gigots a t-elle gagnés dans les concours après des parties acharnées ? Nul ne saurait le dire.

Lorsque vint l'âge de la retraite, alors qu'elle avait le choix d'habiter en Chartreuse ou à Grenoble, c'est à Corps qu'elle voulut vivre une retraite paisible et heureuse au pied de ses chères montagnes : l'Obiou, La Salette, Boustigue. Là elle était vraiment chez elle, dans son pays en compagnie de sa soeur madame Coeur.

Quand arrivaient les fêtes de Noël, elle passait des journées entières à confectionner pâtés, escargots farcis, creusets pour régaler et faire plaisir à tous ceux qu'elle allait rassembler autour de la table familiale.

Bien qu'ayant beaucoup voyagé au cours de sa jeunesse en compagnie de son mari, Madame Bayet nous accompagnait dans toutes nos sorties et voyages.

Assise en avant du car, pas très loin du chauffeur, elle surveillait la route en le guidant, parfois se mêlait aux rires, aux chants, aux histoires qui fusaient de tous côtés.

Quand Alice annonçait au micro :

- "En l'honneur de la Reine Mère, nous allons chanter "La Montagne" de Jean Ferrat, ses yeux rayonnaient de joie. Nous entendions sa voix grave se joindre à celles de la chorale. Puis venait le moment de la relève, où notre illustre Madeleine qui avait révisé son répertoire d'histoires pendant la nuit, nous parlait de son ami Toto, d'un fameux canard, d'un tas de boutons, des aventures d'Olive et Marius...! Alors nous nous amusions à regarder la Reine Mère, qui pinçait ses lèvres, ouvrait de grands yeux, donnant ou refusant son approbation à ce qu'elle entendait, par un mouvement de tête de droite à gauche, qui en disait long.

Tout à coup, dignement avec solennité, elle s'écriait :

- "Madeleine ?!... Madeleine ?!... Tout de même, tu exagères !"

Mais rien n'arrêtait Madeleine dans sa lancée, et tout se terminait dans un fou rire général.

Et voilà, c'est ainsi que les années ont passées, qu'avec le temps ont commencé les ennuis de santé qui éloignaient du village celle qui occupait une grande place parmi nous. Loin de Corps, elle pensait à nous comme nous pensions à elle, car son absence était ressentie les jours de nos rencontres.

Puis dernièrement, une chute malencontreuse l'immobilisa dans un lit d'hôpital, et lui fût fatale.

Une délégation du Club s'est rendue à Grenoble pour assister à ses obsèques, l'accompagner à sa dernière demeure, et dire à tous les siens combien la disparition de Madame Bayet a été douloureusement ressentie parmi nous, en leur exprimant nos condoléances émues.

Désormais, "notre" Reine Mère fait partie de la liste déjà trop longue de ceux et celles qui nous ont quittés et auprès desquels nous avons vécu et partagé de grands moments de joie.

Nous souhaitons beaucoup de courage à ses deux soeurs Jeanne et Marcelle, Madame Coeur, qui a oeuvré jour après jour pour que sa soeur aînée Paulette vive près d'elle une vieillesse agréable et heureuse.

En tournant nos regards là-haut, tout là-haut vers le ciel, nous pensons que notre tantine a su accueillir auprès d'elle et comme il se doit "notre" Reine Mère.

Comme elles doivent être heureuses de se retrouver ! que de choses ont-elles à se raconter ?

Dans la joie de ces retrouvailles, quand le moment sera venu de les rejoindre, qu'elles n'oublient pas l'une et l'autre de nous réserver une petite place à leurs côtés.

J. ARBOUET

---

ETYMOLOGIE DES NOMS DE RUES, LIEUX, MONTAGNES  
ET RIVIERES DE LA COMMUNE DE CORPS

---

Dans le dernier numéro, nous avons publié un article de Monsieur Jean Gueydan, concernant les rues de Corps, et des explications concernant leur appellation.

Plusieurs lecteurs nous ont complimenté sur cet article, nous transmettons donc les compliments à son auteur et le remercions de sa prestation appréciée des lecteurs du Petit Corpatus.

Dans ce numéro, nous l'avons mis à contribution pour déchiffrer l'acte de naissance de Mélanie et nous publions aussi une partie de l'article concernant les noms des lieux, montagnes et rivières de la commune de Corps, que vous trouverez ci-après, et que nous passerons en plusieurs fois.

Monsieur Gueydan souhaite que les lecteurs du Petit Corpatus apportent des corrections ou additions à ces notes.

Madame Arbouet a déjà apporté des précisions concernant Le Sautet. Pour la place de l'Hormailerie, je pencherai pour l'Homailerie, l'endroit où les journaliers ou saisonniers venaient s'embaucher, car sur les anciens cadastres, cette place est nommée Homailerie.

G. ROUX

## LES NOMS DE LIEUX, MONTAGNES ET RIVIERES DE LA COMMUNE DE CORPS

### Adrets (Aux -)

Versant exposé "au droit", sous entendu soleil (par opposition au versant à l'ombre, "l'opaque", l'ubac). Ce nom désigne, à l'extrême Ouest de la commune, une pente douce dominant les gorges du Drac et orientée plein Sud.

### Adverseil (L'-)

Le nom vient du latin et veut dire "au versant", "sur le versant", ou "adverse"; étant donné qu'il s'agit d'un moulin sur la rive Sud de la Sézia, à 1 Km en aval de Paquettes, nous pensons pouvoir traduire par "au bord", "sur la rive". Ce nom a provoqué trois faits curieux. Une famille, propriétaire du moulin, l'a adopté et est devenue Richaud de L'Adverseil. Une autre famille, propriétaire du moulin au siècle suivant, lui a au contraire donné son nom et il est devenu Moulin de Templier. Une troisième famille d'émigrants corpatius à qui ce nom devait plaire mais qui n'en connaissait pas l'orthographe, a créé dans un pays d'outre-mer et en souvenir de Corps, un domaine agricole "La Verseye", ce qui nous prouve que le "d" ne se prononçait pas mais que la finale était fortement mouillée.

### Aglot (Combe -)

Nom d'une famille arrivée à Corps vers 1650, venant de Toul en Lorraine, et qui a été longtemps propriétaire de terres dans cette combe; celle-ci est située au Sud de la commune, de part et d'autre de la route de Gap, 500 mètres avant la frontière d'Aspres lès Corps.

### Amard

Ce lieu-dit se trouve à la sortie Sud du bourg et tire probablement son nom d'un nom de personne; mais il y avait à Corps plus de "Eymar" que de "Amar"; dans les deux cas, le "d" est un additif erroné des cartographes.

### Bailles (Les -)

L'histoire prouve que ces terres, entre Paquettes et L'Adverseil, étaient habituellement données à bail, par un bailleur, à un baille ou bayle, c'est à dire à un fermier ou régisseur. Le français moderne a conservé les mots bailleur et bail mais a remplacé baille/bayle par locataire.

### Barbe

Ce lieu-dit, actuellement en ruine, est situé à 200 mètres au dessus du hameau du Sautet et son nom est celui de la famille qui en a été longtemps propriétaire. Il faut savoir qu'il y avait, aux 17e et 18e siècles, à Corps, une vingtaine de familles portant ce nom qui était le plus répandu; nous donnerons pour exemple Jean Barbe, fils de Maximin et de Anne qui a épousé le 20 avril 1751 Marie Barbe, fille de Maximin et de Anne...

### Beaumont (Le -)

Corps est la capitale du Beaumont et il est tentant de penser que le beau mont est l'Obiou (qui, soit dit en passant, devrait être orthographié "lo biou", le boeuf et dont la pyramide sommitale est "la testa do biou", la tête de boeuf). Nul ne contestera que l'Obiou est une belle et même très belle montagne, mais ce n'est pas lui qui a donné son nom au Beaumont. Ce nom est celui des François, Humbert, Louis, Guillaume, etc. de Beaumont, seigneurs de Pellafol, dont la lignée tire son origine au XI<sup>e</sup> siècle et son nom du château de Beaumont au Nord de la vallée du Grésivaudan, non loin de la frontière de Savoie. François de Beaumont, le sinistre baron des Adrets, était un cousin des seigneurs de Pellafol.

### Bigote (Combe -)

Une famille Bigot existe dans l'Embrunais mais ce nom est inconnu à Corps. La combe tire vraisemblablement son nom d'un bigot, grosse binette, houe à deux dents et qui servait au défrichage. Selon les éditions des cartes de l'Institut Géographique National, la frontière entre Corps et Aspres-lès-Corps est tracée Combe Bigote ou Ravin du Champ du Faux.

### Blache (La -)

Taillis de chênes blancs au Sud-Est du bourg.

### Bois Chevalier (Crête du -)

Origine inconnue. Chevalier n'est pas un nom de la région. Cette crête sépare Corps de La Salette-Fallavaux.

### Boustigue

Si l'on en croit ses sympathiques habitants, "boustiguer" voudrait dire "conter fleurette". Il faut cependant comparer Boustigue à l'italien "boschetto", bosquet. Le belvédère de Boustigue domine Corps de ses 1259 mètres d'altitude et permet aux Corpatus de savoir, jour et nuit, où est l'Est.

### Brèches (Les -)

Il s'agit de brèches dans des rochers. Nous n'avons pas pu localiser ce lieu-dit.

### Chaboulance (La -; Combe de -; Ruisseau de -)

Il s'agit de la dernière combe au Nord-Est de la commune, avant la frontière de La Salette-Fallavaux. Le ruisseau est un affluent du ruisseau de La Salette, rive gauche. On donne pour méridional le verbe chambouler, au sens de tomber en chancelant; il pourrait expliquer Chaboulance dont les rochers chancellent et tombent assez souvent. Nous avons trouvé une fois l'orthographe Saboulanche.

### Champ du Faux (Ravin du -)

Champ du hêtre. (cf Bigote)

Chapoux (Les -)

Ce nom d'un petit hameau au bord du lac et non loin du barrage paraît récent. S'agit-il du nom de personne qui vient de chapuis, charpentier en occitan ?

Des chapoux pourraient être des petites cabanes servant à l'exploitation pastorale en montagne; des champots pourraient être des petits champs.

Châtelard (Le -)

Diminutif franco-provençal de château. Ce lieu-dit se trouve au Sud du bourg, au dessous de la route de Gap et il ne semble pas qu'aucun château ait jamais existé là.

Chenêts (Les -; Sous les -)

Des chenêts (de cheminée) sont des têtes de chien; des chenêts (arbres) sont des petits chênes. Il s'agit ici, à 1 Km à l'Ouest du bourg, de chaneaux, petits canaux d'irrigation.

Clichet (Le -)

Étymologie inconnue. Cette terre au Sud-Est du bourg n'a rien à voir avec un magasin bien connu à Corps !

Clos (Les -)

Le nom de ce lieu-dit, à l'extrémité Ouest de la commune, peut correspondre à une terre clôturée, à un fond de vallée ou à une cluse (sous réserve que le "s" soit exact, car "clot" désignerait un endroit plat).

Coin (Le -)

La situation du hameau du Coin, sur un promontoire entre le Drac et La Sézia, laisse penser que son nom est celui d'un coin à fendre. On disait, au 17e siècle, "Le Coin de Saint Brême" parce que ce hameau dépendait de la paroisse de Saint Brême.

Combalissent

Au Sud du bourg, mais il faut lire "Combe Alissent". "Alisantia" est à l'origine du nom de plusieurs petites rivières et, d'après certains auteurs, se rattacherait à un mot celtique signifiant falaise.

Combes (Les -)

A l'Est du Coin; le nom est méridional et vient du gaulois "cumba", vallée, talweg; le lieu-dit est situé sur une croupe entre deux talwegs ce qui explique qu'il soit au pluriel. Nous retrouverons souvent ce nom ailleurs, accompagné d'un qualificatif.

## Corps

Henri Durand, dans ses "Notes sur l'histoire de Corps", écrit à propos de la conquête romaine:

"Il est plus que probable que Corps dut son nom aux conquérants: Campus corvi, Camp du corbeau."

Tel n'est pas l'avis du Père Antoine Martinez qui, dans un article reproduit par le Petit Corpatus, écrit:

"Il ne faut faire aucun cas de la légende accréditée auprès de quelques personnes âgées de notre commune selon laquelle ce nom viendrait d'un corps d'armée romain qui aurait établi son camp sur notre commune. Il semble plutôt qu'il faille le faire descendre du mot latin "corvus", corbeau, ou de son pluriel au moyen-âge "corvos" qui, par durcissement du V en B, aurait donné CORBS puis CORPS ou même simplement CORP, nom sous lequel cette petite ville a été longtemps désignée."

A vrai dire ces deux éminents auteurs ne paraissent pas tellement en contradiction et Corps vient bien de "corvus", corbeau. Savoir s'il faut prononcer le "P", beaucoup, un peu ou pas du tout, est une autre question que nous abandonnons aux spécialistes.

## Court (Ferme)

Peu avant d'arriver au Coin, la route dessert cette ferme dont le nom est celui de la famille qui en a été longtemps propriétaire.

## Croix Sainte Marguerite

A 500 mètres au Sud de Corps, sur la route de Gap, à gauche. L'ancienne croix a été démolie lors de l'élargissement de la route et, avec ses morceaux, une nouvelle a été reconstruite en même temps que quelques sièges pour touristes. Sainte Marguerite est la patronne des femmes enceintes.

## D 212

Route départementale zigzaguant de part et d'autre de la N 85 et desservant tous les villages du Beaumont; un tronçon va de Corps aux Côtes de Corps et à Sainte Luce, et un autre de Corps à La Salette-Fallavaux.

## D 537

Route du Sautet, alias route de Mens, alias route de Veynes.

## Dent (La-)

Petit sommet de 1392 mètres, mal individualisé mais caractérisé par une forme de dent, au Sud de Boustigue, dans la Montagne de Corps.

### Dominal (Le -)

Il est possible que ce nom ait désigné un domaine seigneurial. Il est aussi possible qu'il vienne de "dumenna silva", du latin "dumus", buisson, avec le suffixe gaulois "-enna", et "silva", bois. Quoiqu'il en soit Le Dominal constitue la pente Ouest du Grand Journal.

### Drac (Le -) [Rivière]

L'étymologie "dragon" est plaisante mais paraît fantaisiste. On trouve au 14e siècle "Dravii aqua" et le Drac serait donc l'eau de la Drave, avec la racine hydronymique pré-indo-européenne "ar" qui signifie cours d'eau.

### Éterpas (Les -)

Le nom peut venir du bas-latin "sterpinium", terrain plein de souches. Il peut aussi venir de l'occitan "estepar", piétiner et désigner une terre de mauvaise qualité. Les Eterpas sont au Nord de Boustigue; il existe un col de même nom à La Salette.

### Faures (Ruisseau des -)

Faure est un patronyme répandu; Un Faure habitait-il près de ce ruisseau qui descend de L'Échaillon (aux Côtes de Corps) et se jette dans la Sézia à Paquettes ? Mais il ne faut pas oublier qu'un foron est un nom presque commun de rivière en Savoie et en Suisse romande.

### Fontanne (La -)

Cette parcelle se trouve à 1 Km du bourg, de part et d'autre de la route de Gap; malgré son nom nous n'y connaissons pas de fontaine.

### Fosse (Combe -; Ruisseau de Combe -)

Cette combe et son ruisseau descendent des Raviolles; leur nom, tout comme les mots fosse et fossé, viennent du latin "fossa", vallon creux.

### Frach (Source du -; Fontaine du -)

La source est située entre Chaboulance et le Dominal, la fontaine entre le Grand Bois et le Sillon; le nom vient du latin "fraxinus", frêne, et doit se prononcer "frax" ou "frak" mais non "frache" (Fontaine fraîche se dirait Fontfreide).

### Frêne (Combe du -; Ruisseau du -)

Sur la rive droite de la Sézia, au Nord de Corps. Le nom est celui du frêne.

### Gournier

Rochemoire ou peut-être Gouffre noir. Gour est une variante de Gar/Car, base oronymique signifiant rocher (d'où le Mont Gargas) et Nier veut dire noir. Gournier, au pied des Raviolles, sur la rive droite du ruisseau de La Salette, est le dernier lieu-dit avant la frontière de La Salette-Fallavaux.

A SUIVRE.....

# Lycéen, mon fils...

*Ces lycéens qui contestent, qui sont-ils ?*

*Ce ne sont pas les enfants des autres ; ce sont bien nos enfants.*

*Je ne parle pas ici de ceux qui cassent tout pour le plaisir de casser quelque chose, ni de ces soi-disant gauchistes qui confondent chahut et révolution. C'est aux autres que je pense, à ceux qui contestent en silence et qui font la grève sans cris ni graffitis ; ceux qui vraiment pensent que les adultes ne font rien pour les comprendre et qui, conscients de l'avenir qui les attend, constatent avec frayeur qu'un vide chaque jour plus grand les sépare de leurs parents.*

*Ils ont, bien sûr, des prétextes souvent valables pour extérioriser leur mécontentement : dortoirs exigus, nourriture insuffisante, discipline d'un autre âge, etc... mais ils ont, en fait, des motifs plus vrais et plus profonds de manifester.*

*Car ils cherchent en vain, dans les contours incertains de lendemains maussades quelque apparence familière. Mais ils n'entrevoient rien que la promesse d'une vie difficile dans sa froideur technologique, d'une route exempte d'aventure et de poésie.*

*Alors, ils se retournent vers ceux qui les ont précédés. Hélas, leurs*

*ainés, leurs parents, leurs professeurs, trop souvent repliés sur de nostalgiques souvenirs, refusent de voir, et donc de tenter de résoudre, les problèmes que pose l'avenir : non seulement la pollution, la surpopulation, la famine, pour citer les plus graves, mais aussi, et plus prosaïquement, la nécessité d'assurer à chacun une situation en rapport avec ses goûts et ses aptitudes.*

*Nos enfants ont, à leur tour, le « mal du siècle », celui du vingt-et-unième siècle. Ils ont besoin qu'on les comprenne et qu'on les aide. C'est le devoir des parents d'abord, des professeurs ensuite. Cela impose peut-être que nous sortions un peu de notre routine, mais nous devons savoir écouter nos enfants, prendre conscience de leurs problèmes et les aider à les résoudre.*

*Au delà de l'éducation que nous avons à donner, nous avons des investissements à faire à long terme dont seuls nos enfants profiteront.*

*Alors seulement, nous pourrons espérer qu'avec la confiance retrouvée il reprendront courageusement et dans le calme, leur dur chemin vers l'an 2000.*

**Gil BERGAUD**

## F.C. OBIOU CORPS

=====

En début de saison, un peu par présomption ou alors par enthousiasme, nous envisagions, de manière hative des résultats encourageants pour notre équipe première.

C'était sans doute sans compter sur la Loi du Sport.

Tout le staff réuni du F.C. OBIOU était unanime. Cette année serait une bonne année pour notre équipe fanion. Le club attendait cette consécration depuis trop longtemps. Il marchait bien depuis plusieurs années. Effectifs et résultats se conjugaient au présent la saison 90-91 serait bonne. Le groupe se connaissait bien et le moral était au beau fixe. Une bonne saison, les membres du Bureau du F.C. O. allaient dans ce sens. Des efforts importants seraient pris dans cette perspective.

### ET LE GRAIN DE SABLE

Mais voilà, un grain de sable s'était glissé dans la belle machine et le beau mouvement s'est soudain grippé. Les résultats en chute libre, le moral au plus bas. On recherche désespérément les responsables de cette gabegie :

"le président? le bureau? l'entraîneur? les joueurs? l'arbitrage?"  
Je ne sais quoi.

### LES RESSOURCES NE SONT PAS EXTENSIBLES

Trop souvent, pour justifier un mauvais résultat ou un objectif non atteint nous disons :

nous manquons de joueurs, les moyens sont insuffisants...

Autant de raisons invoquées qui sont parfois réelles mais qui n'expliquent pas tout car elles représentent que la partie visible de l'iceberg.

Nous ne réalisons pas l'objectif prévu et nous attendons la proximité de l'échéance pour réagir.

.../...

Nous nous concentrons sur le but à atteindre assorti d'un délai en ne prenant pas le soin d'étaler les efforts dans le temps. De ce fait, nous utilisons mal le temps disponible.

Nous devons tous améliorer cette organisation, cette capacité à faire coopérer les personnes. Toutes les ressources doivent être utilisées à bon escient en fonction des besoins, des nécessités.

Même si les investissements sont importants, les ressources des bénévoles ne sont pas extensibles et des décisions doivent être prises en fonction des priorités, ou des urgences.

Ou alors tout simplement le Loi du Sport a pris le dessus, c'est tant mieux.

Il coulera encore de l'eau sous les ponts et il tombera encore de la neige sur les terrains.

Le club continuera à vivre et à s'enthousiasmer pour de nouvelles entreprises.

Que vive le plaisir du beau football d'une bande de copains.

VIVE LE F.C.O. QUE NOUS AIMONS TANT

Le Président du F.C. OBIYOU  
H. FERRIERE

---

**DECOUVERTES NATURE**  
**PROGRAMME STAGES, SORTIES, VOYAGES 91 - FRAPNA ISERE**

Le programme des stages et voyages nature pour l'année 1991, de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, section Isère, est prêt.

En plus des nombreux stages sur la faune, la flore, la géologie qui vous sont proposés, 8 voyages à l'étranger (Italie, Yougoslavie, Espagne, Shetland, Tunisie, Rwanda, Inde, Québec) sont aussi organisés.

Vous trouverez également dans cette brochure les dates des différentes conférences du cycle "aventures nature".

Ce programme est disponible à la FRAPNA, il peut aussi vous être envoyé contre une enveloppe timbrée à 3,80 F et libellée à votre adresse.

Pour tout renseignement : FRAPNA Isère, 5 place Bir Hakeim 38000 GRENOBLE. Tél : 76.42.64.08.

## BUGNES LYONNAISES

Recette de Madame DUMAS de Boustigue :

Attention, diviser la recette par 2 .

1 kg de farine

1 tasse d'eau de fleurs d'oranger ou de rhum

25 sucres

1 tasse d'eau

6 oeufs entiers

250 g de beurre

1 paquet de levure de boulanger délayé dans un peu d'eau

1 pincée de sel

Pétrir longuement avec  $\frac{1}{2}$  verre d'huile .

2

mettre la pâte en boule, la laisser lever au chaud jusqu'à ce qu'elle double de volume.

Etendre la pâte, la découper en rectangle et faire frire à la friteuse (180 à 200 °).

### SOLUTIONS

Mots croisés. Horizontalement : 1. Effet ; houri. 2. Tarte ; arrêt. 3. Uri ; tain ; Gê. 4. Tsar ; édam. 5. Et ; nu ; il. 6. Randonnées. 7. Fuite ; Io ; Râ. 8. Oisives. 9. Ré ; essaime. 10. Ont ; ossue. 11. Ecou ; na ; ès.

Verticalement : 1. Etuve ; force. 2. Far ; truie. 3. Frit ; ais ; or. 4. Et ; senti ; no. 5. Téta ; dévêtu. 6. Arnô ; ès. 7. Haï ; unisson. 8. Orné ; No ; Asa. 9. Ur ; Die ; vis. 10. Régaler ; mue. 11. Item ; salées.

Casc-lettres. Ber. Bure. Suber. Brutes. Bustier. Abruties. Arbustive.

Mot secret. Franklin.



### Bananes flambées

(4 personnes)

4 bananes, 100 g de beurre, 100 g de sucre, 1 verre de rhum.

Pelez les bananes, coupez-les en deux dans le sens de la longueur. Faites-les dorer dans le beurre en les saupoudrant de sucre pour caraméliser. Retournez-les avec précaution pour les cuire des deux côtés. Apportez à table et flambez avec le rhum préalablement chauffé.

### Soufflé d'avocats

(4 personnes)

50 g de beurre, 50 g de farine, 1/4 l de lait, 150 g de sucre, 3 avocats, 1 c à soupe de jus de citron, 4 oeufs, 4 biscuits à la cuillère, 4 c à soupe de liqueur d'orange (Cointreau, Grand Marnier).

Faites un roux blond avec le beurre et la farine, mouillez de lait et faites épaissir sur feu doux en remuant. Retirez du feu et joignez le sucre. D'autre part, pelez les avocats, retirez les noyaux. Ecrasez la pulpe en purée avec le jus de citron. Coupez les biscuits en petits morceaux, humectez-les avec la liqueur. Ajoutez la purée d'avocats et les biscuits à la préparation précédente, puis les jaunes d'oeufs, et enfin les blancs battus en neige. Versez le tout dans un moule à soufflé beurré et faites cuire à four moyen préchauffé pendant 35 mn environ. Servez aussitôt.

### Daiquiri

(pour 1 verre)

Mélangez 1/4 de sirop de sucre de canne avec 3/4 de rhum vieux, ajoutez un ruban de zeste de citron, le jus de 1 citron, une pincée de vanille et de cannelle. Mélangez bien, servez avec de la glace pilée dans des verres à pied.

Vous pouvez ajouter une banane écrasée (passée au mixer avec le reste) et mélanger jus de citron, jus d'ananas et jus d'orange.

## **A LA RECHERCHE DE LA SOURCE PERDUE !**

**L**e manque d'eau et de bois a toujours occupé l'esprit des dévolutards.

Les célèbres Gillardes sont à l'origine d'une enquête sans répit, voire obsessionnelle.

L'aventure commence au hameau du Mas, de la commune de Saint-Disdier où Jean Chaix vécut l'histoire peu ordinaire du tunnel du Pré-Rond.

En voici les diverses péripéties qu'il nous a racontées.

En 1911, trois ecclésiastiques dont le curé de Saint-Disdier, accompagnés d'un sourcier se rendent chez le père Chaix et lui affirment que le dessous du vallon du Mas, au pied duquel il demeure, est occupé par un lac.

Selon ces Messieurs, il suffirait, à l'aide de la baguette de coudrier, de trouver l'emplacement de la source et de creuser. Quelle richesse alors pour la commune ! Vous pensez, irriguer un sol aussi aride...

Malheureusement, la première guerre mondiale retarde la mise en œuvre d'un tel projet.

En 1920, M. Roche, ingénieur délégué et subventionné par une société lyonnaise, vient au Dévoluy afin d'y faire une étude approfondie sur les sources des Gillardes.

### **La source des Gillardes enfin trouvée ?**

Agé alors de cinquante ans et se disant maître sourcier, il lui fallut seulement une semaine pour affirmer que les Gillardes prennent leur source au chouroum, situé à environ 1 500 m au-dessus du hameau du Mas.

Il ne reste qu'à vérifier sur place le bien-fondé de cette affirmation.

Deux ans plus tard, Ernest Michel du hameau de Villar Joli se porte volontaire pour descendre au fond du trou. Pour ce, Jean Chaix établit une navette à dos de mulet afin de transporter le matériel de « l'expédition » : outils, cordes et treuil d'un poids considérable.

La descente est longue et périlleuse pour l'époque et s'arrête à 105 m de profondeur. La déception est en rapport, car au fond du chouroum, notre « spéléo » ne trouve qu'éboulis et cadavres de chamois.

Devant l'impossibilité matérielle de vider cette cuvette sous laquelle est sensée se trouver la source, M. Roche a l'idée de creuser un tunnel en contrebas. L'emplacement précis de celui-ci est déterminé par deux nouveaux sourciers-ingénieurs qui établissent avec soin un itinéraire pour rejoindre le pied du chouroum.

Cette avancée dans les ténèbres par des hommes munis de faibles éclairages, connaît bien des erreurs et des hésitations à tel point qu'en divers endroits, à une trentaine de mètres près, ils ressortent presque à flanc de montagne...

Cet été-là, deux hommes du pays, Auguste Laurens du Grand Villar et Bénoni Serres du hameau des Jouvès creusent sans relâche à... la barre à mine une galerie qui ne mesure pas moins de 1,50 m de large sur 1,80 m de haut environ.

### **Les Dévolutards se retirent de l'aventure**

Au printemps suivant, M. Roche décide d'embaucher deux équipes de deux mineurs, étrangers au Dévoluy, les hommes du pays, épuisés, refusant de continuer ce travail.

En 1924, la Société achète un marteau-piqueur, un moteur à essence de 12 CV, deux wagonnets pour sortir les remblais, 400 m de rall et autant de tuyaux de poêle afin d'évacuer les gaz toxiques du moteur. Jean Chalx est comme à l'accoutumée chargé de monter ce matériel jusqu'au tunnel.

Pour ces quelques 400 m de tunnel, quatre hommes se relayent sans relâche et avancent ainsi à raison de deux mètres par jour.

Il faut savoir que le travail n'est possible que quatre mois par an, compte tenu du lieu et des conditions climatiques, l'enneigement par exemple, interdisant tout travail de novembre à juin.

Mais en 1936, pour d'obscures raisons, la Société refuse d'octroyer de nouveaux crédits.

Peu après, et plus mystérieusement encore, M. Roche se suicide à Lyon. Déçu par tant de recherches infructueuses ? Ou acculé à un désastre financier insurmontable ? Nul ne le saura jamais...

### **Une sombre histoire d'eau**

Ainsi donc prennent fin les travaux du tunnel du Pré-Rond pour lesquels quatre hommes travaillèrent sans répit, dormant dans une baraque en bois, ravitaillés par les soins de M. Chaix, pour le maigre salaire de 25 F par jour, sans assurance et avec le risque énorme de mourir broyés ou noyés si, par malheur ou par bonheur, la source avait été trouvée.

Mais l'aventure du tunnel connaît un dernier soubresaut lorsqu'en 1948, les anciens directeurs de la fameuse Société, représentés par M. Bop, consul de Belgique à Lyon ainsi qu'un ingénieur d'Etat, viennent demander à M. Chaix de les conduire au tunnel.

Le Chef du Gouvernement vient en effet de décider de donner une nouvelle chance aux sociétés en liquidation de biens avant la guerre si toutefois ces dernières justifient d'un tel secours.

C'est ce dont les anciens directeurs viennent se rendre compte par eux-mêmes en étudiant les lieux pour la première fois.

Leurs recherches s'achèvent très rapidement par cette exclamation : « Mon Dieu, quelle folie et que d'argent perdu ! »

Menés avec discrétion, ces travaux « d'Hercule » qui occupèrent près de quinze années de la vie de cinq hommes et coûtèrent une fortune, sont encore ignorés de bien des gens du pays.

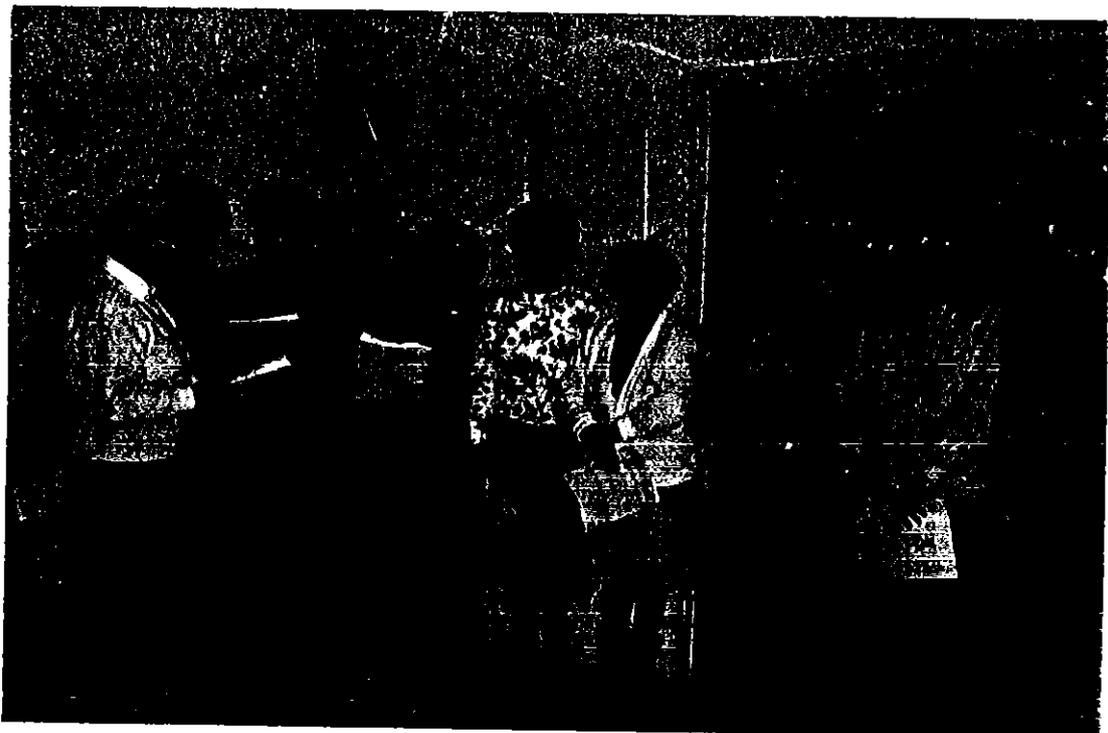
*Ch. Paumier*

## FETE à la maison de retraite

### Le Noël des anciens

Comme chaque année, à la veille de Noël, les membres du club du 3e âge se sont retrouvés à la maison de retraite "Marthe et Albert Hostachy" pour fêter Noël avec les pensionnaires, les membres du conseil d'administration et le personnel de cet établissement. La salle à manger, décorée avec goût, avait du mal à contenir les participants venus nombreux à ce goûter. La chorale "La clé des chants" et un accordéoniste étaient venus apporter l'animation musicale : chants et danses se sont succédés tout l'après-midi, avec quelques interruptions pour permettre de déguster les nombreuses pâtisseries, boissons et friandises offertes à tous.

C'est dans une chaleureuse ambiance que s'est déroulée cette rencontre amicale. Parmi la nombreuse assistance, on notait la présence de Mme Legrigeois, directrice, de Melle Guillermin, économe ; de M. Marcel Grand, président du conseil d'administration, de M. René Vincent et M. Alphonse Bonthoux, administrateurs, de Mme M.J. Pellissier Présidente du Club, de Mme Solange Balmet, trésorière, de Mme M. Bernard secrétaire, de Mme Rochas présidente d'honneur, de Mme J. Arbouet trésorière d'honneur, et le personnel de la maison de retraite.

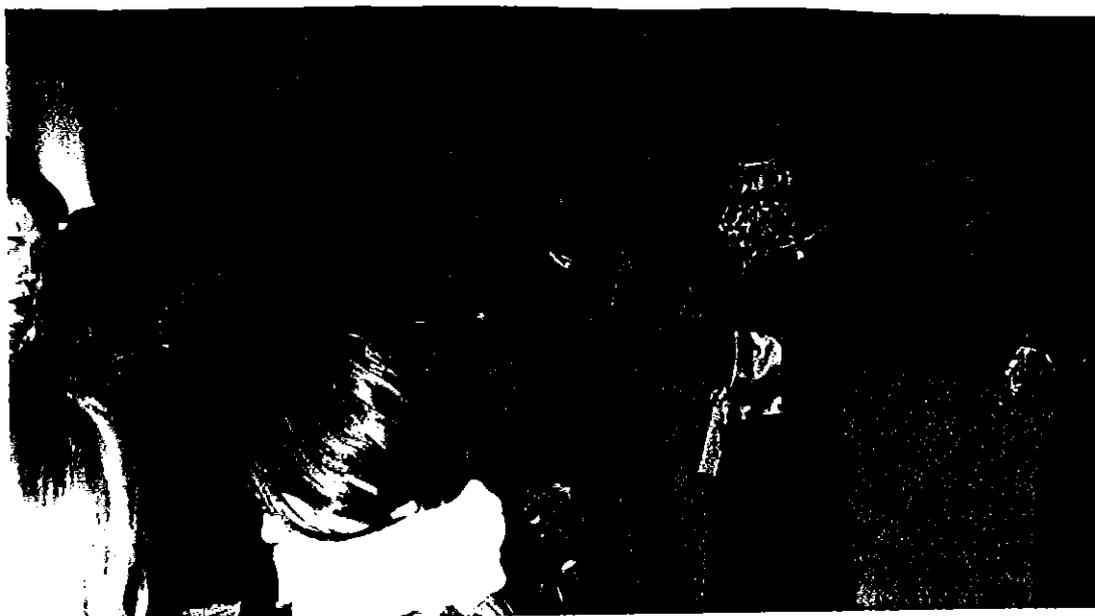


## Le Père Noël à l'école

Le dernier jour avant les vacances de Noël, les enfants des trois classes, leurs familles et les enseignantes se sont regroupés dans la salle polyvalente du village de vacances, pour un après-midi récréatif organisé en commun : par la municipalité (qui offrait le goûter), le comité des fêtes (qui assurait le spectacle), et l'Association de parents d'élèves (qui avait rempli la hotte du Père Noël).

Le tout réuni, convenait parfaitement aux enfants qui ont particulièrement apprécié le spectacle : "Le royaume des devinettes" donné par un groupe de la Matheysine et, évidemment, le moment fort attendu : la venue du Père Noël, lors de laquelle chaque enfant, avec crainte ou avec joie, recevait un cadeau.

Les institutrices n'ont pas été oubliées et toute l'assistance a participé à cette fête joyeuse et animée.



Ces derniers temps, nous avons entendu parler de la maison natale de Mélanie, témoin de l'apparition de la Salette, et depuis, de nombreuses personnes se posent des questions concernant ses origines, sa vie etc... Aussi, vous trouverez ci-dessous son acte de naissance original, et le même acte déchiffré par Monsieur Jean Gueydan, ainsi qu'un résumé de la vie de Mélanie écrit par le Père Jean STERN, archiviste de la Maison Générale des Missionnaires de la Salette à Rome.

N° 46

Du Sept Novembre Mil huit Cent trente un à L'heure de Midi par devant Nous Maire de la Commune de Corps Est Comparu Pierre Mathieu Rousset Cultivateur âgé de Vingt Neuf ans domicilié à Corps Lequel Nous a présenté un Enfant du sexe féminin dont Est accouchée Julie Barnaud Son Epouse âgée de Vingt Cinq ans auquel Enfant qui Est Né à Corps Ce jourd'hui à Six heures du Matin Le Comparaisant a déclaré donner les prénoms de Françoise Melanie dont acte fait et lu au Comparaisant En présence des sieurs pierre Gueydan âgé de quarante Cinq ans et Michel Victor Vernet fils âgé de trente ans tous les deux propriétaires domiciliés à Corps temoins Requis Signés avec Nous Non Le Comparaisant pour ne Le Savoir Faire de Ce Enquis et requis  
Vernet fils P. Gueydan Gueymard

N° 46 Du Sept Novembre Mil huit Cent trente un à L'heure de Midi par devant Nous Maire de la Commune de Corps Est Comparu Pierre Mathieu Rousset Cultivateur âgé de Vingt Neuf ans domicilié à Corps Lequel Nous a présenté un Enfant du sexe féminin dont Est accouchée Julie Barnaud Son Epouse âgée de Vingt Cinq ans auquel Enfant qui Est Né à Corps Ce jourd'hui à Six heures du Matin Le Comparaisant a déclaré donner les prénoms de Françoise Melanie dont acte fait et lu au Comparaisant En présence des sieurs pierre Gueydan âgé de quarante Cinq ans et Michel Victor Vernet fils âgé de trente ans tous les deux propriétaires domiciliés à Corps temoins Requis Signés avec Nous Non Le Comparaisant pour ne Le Savoir Faire de Ce Enquis et requis

signé: Vernet fils P. Gueydan Gueymard

# MÉLANIE

Mélanie Mathieu ou Calvat, l'aînée des deux bergers de La Salette, est née à Corps le 7 novembre 1831. Sa famille est tellement pauvre que même la propriété du patronyme paraît incertaine : entre Mathieu et Calvat on ne sait pas très bien ce qui est nom de famille et ce qui est surnom. Sur les registres de Corps, Mélanie et son frère Joseph portent le patronyme de Mathieu, mais les enfants nés après elle ont été enregistrés sous celui de Calvat (ou Calva, Calvas). Le père, Pierre Calvat, s'était marié en 1825 à la mairie de Séchillienne avec Julie Barnaud, originaire de cette commune, située dans la vallée de la Romanche, près de Vizille. Ils eurent dix enfants. Les deux époux reçurent la bénédiction nuptiale donnée par l'Église seulement en 1834, environ six ans après leur installation à Corps.

Le père de Mélanie n'a pas d'emploi stable. En principe il exerce le métier de scieur de long, mais il lui arrive aussi de travailler la terre et de faire le maçon. Il ne gagne pas toujours assez pour nourrir toutes les bouches de sa famille. C'est pourquoi Mélanie a été placée, dès l'âge de huit ou dix ans, comme bergère dans les fermes des environs : à Quet-en-Beaumont, à Sainte-Luce, etc., ne passant au foyer paternel que les mois d'hiver. L'année de l'apparition (1846), elle se trouve du printemps jusqu'à la fin novembre aux Ablandins, chez Baptiste Pra.

## **UNE BERGÈRE TACITURNE**

De même que Maximin, elle ne sait ni lire ni écrire, n'ayant jamais fréquenté l'école, et n'a reçu presque aucune formation religieuse. Le dimanche, occupée à garder ses bêtes, elle ne va que rarement à l'église. Elle aussi parle uniquement le provençal et ne connaît du français que des bribes. A l'époque de l'apparition, elle est sur le point d'avoir quinze ans, mais, vu sa petite taille, on lui en donnerait plutôt onze ou douze. Sous-développée physiquement, frustrée d'affection, habituée à pas-

ser de longues journées seule avec ses bêtes, elle a un caractère fermé. Baptiste Pra, son patron aux Ablandins, la dépeint «comme étant d'une timidité excessive, et tellement insouciant, qu'en revenant le soir de la montagne, toute trempée par la pluie, elle ne demandait pas même à se changer. Quelquefois, et toujours par suite de son caractère, elle s'endormait dans l'écurie; d'autres fois, si on ne s'en était aperçu, elle aurait passé la nuit à la belle étoile» (J. Rousselot, **La vérité sur l'événement de La Salette**, Grenoble 1848). Au curé de La Salette, Pra dira que «Mélanie, avant l'apparition, était paresseuse, désobéissante, boudeuse, au point de ne vouloir pas quelquefois répondre à ceux lui adressaient la parole. Mais depuis l'apparition, elle était devenue active et obéissante; elle faisait mieux sa prière» (**ibidem**). A Dupanloup, qui l'a interrogée en juin 1848, elle fait une meilleure impression que Maximin. «Les dix-huit mois qu'elle a passés chez les Religieuses de Corps l'ont, à ce qu'on dit, un peu façonnée. Malgré cela, elle m'a paru encore un être boudeur, maussade, stupidement silencieux, ne disant guère que des **oui** ou des **non** quand elle répond. Si elle dit quelque chose de plus, il y a toujours une certaine raideur dans ses réponses et une timidité de mauvaise humeur qui est loin de mettre à l'aise avec elle» (lettre du 11 juin 1848 à A. Du Boÿs).

En décembre 1846, deux mois et demi après l'apparition, on la fait entrer à l'école tenue par les Sœurs de la Providence à Corps. Elle y reste comme pensionnaire jusqu'en 1850. Comme elle n'a point de mémoire, elle progresse avec une lenteur extrême. Au jugement de Mère Sainte-Thècle, la Supérieure des Sœurs, elle «a moins d'ouverture, moins d'aptitude à l'étude que Maximin», qui pourtant n'en a pas beaucoup non plus.

Au bout d'une année scolaire, elle ne sait pas encore réciter par cœur les actes de foi, d'espérance et de charité. Elle ne fera sa première communion qu'en 1848, à l'âge de seize ans et demi. Mère Sainte-Thècle lui trouve «des dispositions à la piété»; aux enquêteurs de l'évêché de Grenoble, qui l'ont interrogée en septembre puis en novembre 1847, la Supérieure dit que depuis quelque temps elle craint «que Mélanie ne tirât vanité de la position que l'événement lui a faite » (J. Rousselot,

## UNE POSTULANTE TRÈS SOLLICITÉE

La vérité, p. 51, 52).

En septembre de l'année 1850, Mélanie quitte le couvent de Corps et rentre au foyer paternel. Mais bientôt, à la mi-octobre, son père l'amène à Grenoble, en des circonstances demeurées peu claires. A en croire plusieurs témoins, il songeait à tirer profit de la célébrité de sa fille. Sur l'intervention d'un certain Monsieur de Brayer, il aurait fini par la laisser libre. M. de Brayer, qui avait déjà été mêlé au départ de Maximin pour Ars, aurait à cette occasion remis à Pierre Calvat une dette de cinq cents francs. Le Père Bossan rapporte que plusieurs personnes disaient à propos de cette affaire que M. de Brayer avait acheté Mélanie pour 500 francs.

Sur l'intervention de Mgr de Bruillard, évêque de Grenoble, Mélanie est acceptée à la maison-mère des Sœurs de la Providence, à Corenc près de Grenoble. Arrivée au couvent le 17 octobre, elle ne tarde pas à prendre place parmi les postulantes à la vie religieuse. «Le changement et le sérieux du postulat lui sont un peu sensibles», écrit le 26 octobre l'ingénieur Dausse, qui vient de la visiter et qui, neuf jours auparavant, l'avait amenée à Corenc. «Le simple pensionnat lui fut plus vite allé». En l'orientant vers la vie religieuse, on a peut-être agi avec trop de précipitation avec cette fille qui, depuis un mois, vit dans des conditions un peu troubles : «lorsque je suis partie de Corps, mon intention n'était pas d'aller à Corenc», écrira-t-elle à son curé l'année suivante, tout en lui disant son bonheur de prendre l'habit et de commencer son noviciat le 9 octobre 1851.

Cependant au bout de deux ans elle n'est pas admise à prononcer les vœux et se voit éloigner de Corenc. C'est que, devenue à la suite de l'apparition l'objet d'attentions de la part de nombreuses personnes, entourée de prévenances «qui ressemblaient à une espèce de culte», elle a fini par se laisser vaincre par un des périls auxquels sont exposées les âmes qui ont bénéficié de faveurs extraordinaires : l'attachement à ses propres manières de voir. «Cet attachement à son sens et les singularités qui en sont la suite naturelle fixèrent notre attention, dès que nous en fûmes informé», écrit dans son Mandement du 4 novembre 1854 Mgr Ginoulhiac, évêque de Grenoble depuis l'année précédente; «et, bien que la Communauté rendît hommage à sa piété et à son zèle pour l'instruction religieuse des enfants, nous crûmes qu'il était de notre devoir de refuser de l'admettre aux vœux annuels, afin de la former efficacement à la pratique de l'humilité et de la simplicité chrétiennes, qui sont le préservatif et le plus sûr contre les illusions de la vie intérieure.»

## D'INTOLÉRABLES PRESSIONS

A vrai dire, la crainte que «les témoignages de bienveillance dont (les enfants) seront de plus en plus l'objet, leur seraient bien funestes s'ils n'ont pas au centuple une provision de modestie» avait été exprimée dès juillet 1847 par Mgr Villecourt, évêque de la Rochelle et futur cardinal, dans une lettre écrite après son pèlerinage à La Salette. La curiosité et l'indiscrétion des visiteurs va décupler à la suite de la révolution de 1848. Auparavant, on pensait que les fameux secrets contenaient des conseils de sagesse destinés aux voyants eux-mêmes. Désormais on croit deviner que les secrets prédisent l'avenir politique. Des «esprits inquiets et malades» viennent ainsi à La Salette; selon toute vraisemblance, Mélanie entendit alors de leur bouche «quelques-unes des prophéties populaires sur les événements qui doivent marquer la fin des siècles, sur l'avènement de l'antéchrist, sur son origine, sur les prestiges qu'il opérera pour séduire les élus» (Mandement du 4 novembre 1854). — L'année 1851 apporte aux voyants une nouvelle épreuve, particulièrement ressentie par Mélanie. Désireux de mettre un point final à l'affaire de La Salette, considérée par lui comme une source de troubles, le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, prétend exiger des voyants qu'ils lui livrent leurs secrets, sous le prétexte qu'il doit les transmettre au pape. Le 2 juillet, Mélanie reçoit l'ordre de mettre son secret par écrit. Elle se montre troublée et commence par refuser. La Supérieure du couvent, et l'ingénieur Dausse chargé de rapporter à l'évêché l'écrit de Mélanie, ont beau l'assurer que les secrets iront à Rome directement, sans passer par l'archevêché de Lyon, ils ont beau insister sur le devoir d'obéir, elle n'écrira que le lendemain, après avoir passé une nuit agitée.

Soumise à toutes sortes de pressions, Mélanie offre, au cours du séjour à Corenc, des signes de tension nerveuse. Il lui arrive de parler pendant son sommeil. Les marques de vénération que lui donnent l'un ou l'autre membre de son entourage et certains visiteurs, ne sont pas de nature à l'ancrer dans l'humilité et à protéger son équilibre. Dès les années de Corenc, on l'entend annoncer des prédictions qui figureront dans le «secret» qu'elle publiera plus tard et que, d'après ses dires, elle aurait eu l'interdiction de publier avant 1858, — prédictions qui, Mgr Ginoulhiac ne craint pas de l'affirmer, sont «sans importance par rapport au Fait de La Salette, parce que... elles sont certainement postérieures à ce Fait, et n'ont aucune liaison avec lui» (Mandement du 4 novembre 1854).

## **UNE VIE ERRANTE**

Mélanie passe le printemps et l'été de 1854 à Corps et à La Salette. Elle y rencontre un prêtre anglais qui, en septembre, va l'emmener dans son pays, pour qu'elle y prenne quelques mois de repos. Mélanie arrive ainsi au Carmel de Darlington. Logée chez l'aumônier, elle demande bientôt à vivre chez les moniales, puis à entrer dans la communauté. Malgré l'expérience négative de Corenc, on l'admet à la prise d'habit et aux vœux, qu'elle prononce le 24 février 1856. La suite des événements montre qu'on a agi avec précipitation. Bientôt en effet Mélanie va montrer des signes d'inquiétude. En juillet 1860, elle reçoit la visite de sa sœur Marie. Les choses vont mal en famille. Ses parents se sont brouillés. Alors elle éclate. A tout prix, elle veut partir. Le 24 septembre elle quitte Darlington pour Marseille, où se trouve sa mère. Une famille marseillaise l'accueille généreusement. Quelque temps après, elle entre comme pensionnaire chez les Sœurs de la Compassion. Celles-ci l'emmènent à Céphalonie, dans une de leurs fondations. Revenue en France en 1863, elle passe quelques mois au Carmel de Marseille, puis retourne chez les Sœurs de la Compassion. Elle les quitte

## **SECRETS ET FONDATIONS ?**

définitivement en avril 1867, accompagnée par Mère Présentation, Assistante de la Supérieure. Après un bref séjour à Corps, les deux voyageuses se rendent en Italie, à Castellamare-di-Stabia, petite ville située non loin de Naples. L'évêque de Castellamare, Mgr Petagna, les accueille : il connaît Mélanie, ayant séjourné à Marseille entre 1860 et 1865, exilé par le gouvernement italien. Mélanie demeurera à Castellamare dix-sept ans, menant une vie retirée. Parfois elle reçoit des visiteurs qui veulent lui arracher son secret ou l'engager dans un projet de fondation religieuse. Elle compose une Règle. En décembre 1878, sous le nouveau pape, Léon XIII, elle vient à Rome pour faire examiner son projet. Mais le Saint-Siège se montre extrêmement réservé. En 1879, Mélanie fait paraître une brochure contenant ce qu'on appelle son «secret». Plusieurs évêques français blâment cette publication et le cardinal Caterini, secrétaire de la Sacrée Congrégation de l'Inquisition, intervient auprès du nouvel évêque de Castellamare (Mgr Petagna, le protecteur de Mélanie était décédé le 18 décembre 1878), pour que la brochure soit retirée de la main des fidèles et pour qu'on interdise à Mélanie de publier dans l'avenir de pareilles choses.

En 1884, Mélanie retourne en France, auprès de sa mère. Après avoir passé quelques mois à Corps, elle s'établit avec sa mère dans le Midi, à Cannes et au Cannet dans les Alpes Mariti-

mes, puis, après le décès de sa mère (1<sup>er</sup> décembre 1889), à Marseille. Tout au long de cette période elle poursuit la réalisation d'un projet de fondation religieuse à Chalon-sur-Saône au diocèse d'Autun, projet auquel s'intéresse également le chanoine de Brandt, un ecclésiastique d'Amiens réputé pour donner facilement prise aux illusions. L'évêque d'Autun, Mgr Perraud, s'oppose à la fondation et Mélanie entre en conflit avec lui. Le Saint-Siège donne entière raison à l'évêque. Mélanie n'abandonne son projet qu'après une longue lutte.

Depuis l'été de 1892 elle habite de nouveau en Italie : cette fois-ci elle est descendue jusqu'au talon de la péninsule, à Galatina, ville située à 20 km de Lecce, dont l'évêque, Mgr Zola, a été autrefois son directeur spirituel. En septembre 1897 elle se transfère à Messine en Sicile, sur l'invitation du chanoine Annibale Di Francia. Le chanoine se fait aider par elle dans la direction d'une communauté féminine qu'il a fondée et lui demande d'écrire son autobiographie. Mélanie commence alors à rédiger en italien un écrit qu'elle appelle un jour la «vie de cette bienheureuse». Dès l'année suivante, elle quitte la Sicile pour le Piémont. Nouveau déménagement en juin 1899 : Mélanie vient s'établir dans l'Allier, où l'a invitée un ecclésiastique passionné de prophéties politico-religieuses, l'abbé E. Combe, curé de Diou. Sur la demande de l'abbé Combe, elle traduit et complète le roman autobiographique commencé en Sicile. Le résultat sera un récit d'enfance bourré de phénomènes extraordinaires et de considérations mystiques.

En juin 1903 Mélanie retourne en Italie du Sud, s'établissant cette fois à Altamura (province de Bari). C'est là qu'elle meurt dans la nuit du 14 au 15 décembre 1904.

## **UN DISCERNEMENT NÉCESSAIRE**

La carrière de Mélanie a fait l'objet des appréciations les plus contradictoires. Certains ont vu en elle une grande mystique. Ainsi Léon Bloy, selon qui elle aurait opéré, dès sa petite enfance, les miracles des plus grands saints : «Qu'on se représente une habitante du Paradis forcée de vivre sur terre... ayant reçu, par infusion, la théologie la plus sublime...» (Léon Bloy, Introduction à la **Vie de Mélanie**). Le chanoine Di Francia, qui nourrit envers elle une très grande admiration, lui trouve cependant des défauts et avoue à un autre admirateur que, parfois, elle s'est montrée fort pénible à supporter.

Au sujet de la bergère de La Salette une question se pose, inévitablement : son évolution à partir des années 1849-50 ne réduirait-elle pas à néant la crédibilité des témoignages sur l'apparition, données par elle durant les années 1846-48? — La

question n'est pas nouvelle. Déjà en mai 1854 Mgr Ullathorne, évêque de Birmingham en Angleterre se la posait, au cours d'un pèlerinage à La Salette. Il rencontra Mélanie à Corps, peu de temps après son renvoi du couvent de Corenc. Elle lui fit une impression pénible. L'évêque se demanda alors si elle n'aurait pas mystifié en 1846 le petit Maximin, plus jeune qu'elle. Mais l'hypothèse ne cadrerait pas avec les faits documentés. Plus tard au cours de son voyage Mgr Ullathorne rencontra Maximin. L'hypothèse d'une mystification lui parut encore plus invraisemblable. Ayant complété son enquête, il fit sienne la distinction adoptée par l'évêque de Grenoble, entre la Mélanie de 1846, une adolescente ignorante au point de n'avoir pas su identifier la « Belle Dame » et son Fils, et la Mélanie qu'il rencontra à Corps et qui, à la suite d'une évolution, avait fini par afficher des prétentions mystiques. Puis il écrivit son livre sur La Salette, qui fut traduit en trois langues. Le jugement positif que les premiers enquêteurs et l'autorité ecclésiastique responsable avaient porté sur l'apparition présupposait, en effet, l'incapacité de Maximin et de Mélanie à avoir inventé l'histoire qu'ils racontaient, étant donné leur ignorance religieuse. Par conséquent, peu importait ce que Mélanie pouvait dire ou écrire plus tard, après avoir lu et entendu beaucoup de choses. « On se tromperait d'ailleurs étrangement, si l'on pensait que c'est du caractère moral des enfants, à l'époque de l'Apparition, que l'on induit principalement la preuve de sa réalité », écrit Mgr Ginoulhiac dans le Mandement déjà cité. « Les divers auteurs qui ont écrit sur ce sujet la tirent de l'impossibilité morale où étaient alors les enfants d'avoir été les inventeurs, les dupes ou les complices d'une supercherie. » Et l'évêque conclut : « si le caractère moral des deux bergers, tel qu'il était au 19 septembre 1846, importe peu à la réalité du **Fait** de La Salette, ce qu'ils sont devenus depuis importe bien moins encore... »

## **FIDÈLE A LA VIERGE EN PLEURS**

Il serait cependant injuste de laisser entendre qu'il n'y avait chez Mélanie que des traits négatifs. Mgr Ginoulhiac ne le fait pas, puisqu'il mentionne des témoignages rendus à sa piété. D'autre part, si Mélanie a parfois eu un comportement propre à étonner, elle est en droit d'invoquer des excuses. A un moment crucial de sa carrière, on l'a trompée, quand, pour l'obliger à écrire son secret, on avait parlé d'un ordre venu du pape Pie IX, lequel en réalité n'avait rien ordonné du tout. A plusieurs reprises au cours de sa longue vie, elle a été mal conseillée et s'est vue adulée par des religieuses ou des prêtres. Le bon chanoine Di Francia, par exemple, lui adresse les paroles adressées par l'apôtre Pierre au Christ : « éloignez-vous de moi, car je suis pécheur » (lettre du 17 novembre 1897). L'abbé Combe l'a interrogée sur l'avenir comme on interroge un médium. Qu'avec de tels handicaps elle soit demeurée fidèle à la Vierge en pleurs, est une manière d'exploit.

L'arbre dressé par les pompiers pour leurs  
enfants et pour les aînés

Un public inhabituel avait envahi la salle de réunions du centre de secours.

En effet, pour accueillir le Père Noël, les enfants des sapeurs-pompiers s'étaient rassemblés et attendaient avec impatience la distribution de jouets.

Ils ne furent pas déçus, aucun ne fut oublié et un copieux goûter leur a été offert, ainsi qu'à leurs parents, et aux pompiers retraités.

Cette rencontre amicale organisée par la section animation de la compagnie et patronnée par le lieutenant R. Rivière, a obtenu un vif succès et a comblé de joie petits et grands.



Mise en service d'un nouveau fourgon

Le dimanche 16 décembre, la Compagnie de sapeurs-pompiers a invité les maires du canton et le conseil municipal de Corps à venir réceptionner le nouveau fourgon-pompe tonne livré récemment.

Le Lieutenant Roger Rivière et ses hommes accueillèrent leurs invités peu nombreux ce jour-là, peut être en raison des routes enneigées.

Le Lieutenant rappelait qu'il appréciait l'effort financier du S.I.V.O.M. de chaque commune, permettant d'accentuer les secours aux personnes et aux biens dans de bonnes conditions. Il est certain que les communes participent financièrement mais les secours fonctionnent aussi parce que des hommes et des femmes, acceptent de consacrer de leur temps pris sur leur vie professionnelle et familiale, n'hésitant pas à tout laisser pour intervenir à l'appel de leur "Bip".

Les pompiers ont fait ce choix. Ils sont volontaires et leur action exige des stages, des manoeuvres tous les premiers dimanches du mois, des réunions et il est certain que ce n'est pas pour le montant de la vacation : 34 Francs l'heure d'intervention. C'est vrai que le matériel devient de plus en plus performant. Aussi les sapeurs-pompiers ont-ils décidé à la majorité d'attribuer 45 % de leurs recettes au fonctionnement du Centre de Secours (recettes provenant uniquement de la vente de calendriers et de dons) et souhaitent discuter avec les maires des communes pour une meilleure organisation.

Le Docteur Cardin, maire et conseiller général, soulignait l'action de s pompiers et la contribution qu'ils apportent à la population : évacuation sanitaire, accident, incendie, etc... Il les félicitait pour la tenue du matériel et du Centre de Secours.

Cette petite cérémonie se terminait par le verre de l'Amitié servi dans leur salle de réunions en y associant la nouvelle nomination au grade de sous-lieutenant de Michel Perot.

Etaient présents : Le Dr Cardin et M. Perier, maire, M.E. Pellissier, Mme G. Roux, adjoints, les conseillers municipaux et les sapeurs pompiers.



CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie, la naissance de:

LAURA fille de JACKY et MARYLINE GROSSO née PORCERO,  
petite-fille de Mr Emile PORCERO.

ALEXANDRA fille de Sam et Antoine BAGGIO.

TIMOTHEE fils de Evelyne et Jean-Michel PATUREL, chef de la Brigade

Compliments aux parents et meilleurs voeux aux bébés.

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

CARNET BLANC

Sincères félicitations et meilleurs voeux de bonheur à:

MURIEL TATINCLAUX ET MARC CHENEVAY à l'occasion de leur mariage.

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

CARNET DE DEUIL

C'est avec peine que nous avons appris le décès de:

Mme Paulette BAYET soeur de Mme Marcelle COEUR et de Melle  
Jeanne PRUD'HOMME.

Mr René MARY frère de Mme Anna DUMAS et de  
Mme Augustine PRA.

Mr Joseph EYMARD fils de Mr et Mme Vital EYMARD.

Mr Adrien PISSARD beau-frère de Mme Léonie FOURNIER.

Mr Ernest ARNAUD de PELLAFOL.

Mr Théophile SCHALLER de PELLAFOL, époux de Mme Yvette SCHALLER.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos  
sincères condoléances.

FLASH INFOS.....

CLUB DU 3<sup>eme</sup> AGE.

- A l'occasion de la venue du CLUB DU 3<sup>eme</sup> AGE DE Saint FIRMIN, les membres du CLUB sont invités à venir déguster les bugnes et à se costumer pour MARDI-GRAS, le mardi 12 Février à 14 H, salle polyvalente de la Mairie.
- Lors du mariage de Muriel PORCERO et de Jean-Marc ESCALLE, un don de 435 F, a été effectué en faveur du CLUB.  
Sincères remerciements et meilleurs voeux de bonheur.
- Vous êtes invité à participer à l'animation CROIX-ROUGE qui aura lieu le vendredi 15 Février à 14 H 30, à la Maison de RETRAITE.

-----  
CLUB PHILATELIQUE.

Ce CLUB vous invite à venir à la BOURSE ECHANGE de:  
timbres, cartes postales et pièces de monnaie, qui se tiendra le:  
samedi 16 Février de 9 H à 17 H, Salle de la Mairie.

-----  
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.

Vous êtes invité à participer à l'Assemblée de la Bibliothèque Municipale : le Samedi 16 Février à 16 H, à la Bibliothèque.

# Jeux

## MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	E	F	F	E	T		S	O	U	R	I
2	T	A	R	T	E		A	R	R	E	T
3	U	R	I		T	A	I	N		G	E
4	D		T	S	A	R		E	D	A	M
5	E	T		E		N	U		I	L	
6		R	A	N	D	O	N	N	E	S	
7	F	U	I	T	E		I	O		R	A
8	O	I	S	I	V	E	S		V		L
9	R	E			E	S	S	A	I	M	E
10	C		D	N	T		O	S	S	U	Z
11	E	C	R	O	U		N	A		E	S

Horizontalement : 1. Quand on en fait, on en jette. Une femme très belle. 2. A la crème pour une farce. Attitude de chien. 3. Canton de Suisse. Fait réfléchir. La Terre divisisée. 4. Ancien souverain. Un bon fromage. 5. Conjonction. Pas décoré. Pronom. 6. De grandes promenades. 7. C'est parfois un délit. Génisse. Brillait en Egypte. 8. Pas occupées. 9. Note. Forme une nouvelle colonie. 10. D'un auxiliaire. Solidement bâtie. 11. Se lève pour élargir. Mot d'enfant. Préposition.

Verticalement : 1. Endroit où l'on se découvre en entrant. Quand elle est majeure, c'est un cas. 2. Du gâteau pour les Bretons. Moitié de cochon. 3. Comme un merlan qui fait les gros yeux. Planches. Métal. 4. Pour lier. Bien joué. Un drame au Japon. 5. Prit à la gorge. Qui n'est plus chargé d'affaires. 6. Coule en Italie. Préposition. 7. Pas du tout encaissé. Accord parfait. 8. Donne des motifs. Marécage au Soudan. Roi de Juda. 9. Vieille ville. Sur la Drôme. Entre pas à pas. 10. Faire bien manger. Echange de timbres. 11. Une question pour le psychologue. Osées.

Solution en page "Cuisine"

